

# FRANCE. — XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

## OBJETS MOBILIERS. — OBJETS USUELS

Les meubles de cette planche appartiennent à la fin du dix-septième siècle ou à la première partie du dix-huitième. L'ébéniste Boulle, qui fut le créateur du genre, vécut de 1642 à 1732. (Cet ébéniste était graveur ordinaire du sceau du roi.) Ce sont de ces piédestaux qu'en architecture on appelle *gainés de termes* à cause de leur forme, et dont on faisait usage dans les appartements pour supporter des bustes, des sculptures antiques, des vases d'art ; on les nommait simplement *escablons* ou *guènes*.

Ces deux modèles, qui se trouvent au musée de Dresde, sont de beaux échantillons d'un genre de fabrication qui fut et est resté fort réputé sous le nom de *façon de Boulle*. Ils sont empreints du noble caractère donné par la direction de le Brun, aux produits de la manufacture de meubles créée par Colbert aux Gobelins, en même temps que celle des tapisseries. La correction et la pureté des formes furent, en effet, moins observées sous la direction de Mignard, qui vint après, et surtout sous celle de Mansard, son successeur, où l'on s'éloigna de plus en plus de la sévérité de la ligne droite. Le Brun était mort en 1696. L'ornementation de détail des placages est de la famille des inventions de Bérain et de Daniel Marot, qui eurent tant d'influence sur les arts décoratifs de l'époque. On y rencontre le grotesque de la Comédie italienne abrité par un pavillon, posant au centre d'un espace réservé, sorte de portique dont le seuil se trouve décoré par un tapis en pendentif. Cette figure, ce pavillon et ce tapis se nichaient alors presque partout, et ce fut comme une tradition suivie par les Gillot et les Wateau, dont les ornements traités avec plus de laisser-aller et de légèreté étaient conçus sur le même patron. Les combinaisons de rinceaux, de palmettes rayonnantes, de fleurs et d'entrelacs de nos deux meubles sont de l'époque où le caprice était toujours symétrique, soumis, en quelque sorte, à la règle et au compas.

Les menuiseries en façon de Boulle sont ornées de bronzes ciselés et de placages repercés dont l'incision de la nielle enduite enrichit souvent le métal. Les compartiments sont faits d'étain, de cuivre, ou autres métaux. Ils étaient pratiqués de deux manières inverses : dans l'une, le bois forme les fleurs et autres figures auxquelles l'étain ou le cuivre sert de fond ; dans l'autre, c'est au contraire le cuivre ou l'étain qui fait les fleurs et ornements et le fond qui est réservé au bois, à l'écaille ou à l'ivoire. Le métal s'ajustait comme le placage de marqueterie, non avec de la colle forte, impropre à cette usage, mais avec du mastic. Le nom d'*ébène* donné aux bois, et partant d'ébénistes à ceux qui les travaillaient, n'avait pas alors le sens absolu qu'il comporte aujourd'hui pour désigner les bois noirs. Outre que l'on savait parfaitement teindre les bois et que la plupart des meubles laissés par Boulle sont en chêne ou en châtaignier, on donnait le nom d'*ébène* à tous les bois fermes employés à cette époque sous la rubrique : *bois des Indes*, qui comportait des bois noirs, rouges, verts, violets, jaunes, et d'une infinité d'autres couleurs nuancées jusqu'au blanc. Le bois de rose, que devaient surtout employer les successeurs de Boulle ; était fourni par l'*ébène rouge*, le *grenadil*. L'*ébène pâlissante*, appelée *violette*, venait de l'*amarante*, etc., etc.

Les ouvriers en divers genres de la manufacture des Gobelins travaillant ordinairement pour le Roi, et leurs productions n'ayant que des destinations princières, ce ne fut guère qu'après une première période d'application du procédé d'une trentaine d'années environ, que les meubles en façon de Boulle apparurent dans l'industrie privée. Dès qu'il y eut moyen de s'en procurer, ils furent recherchés avec d'autant plus d'empressement par tous ceux qui pouvaient en faire la dépense, que leur voisinage, fatal à toutes les ébénisteries en cours jusqu'alors, qu'il rendait mesquines, en faisait cruellement ressortir le démodé. Aussi, à mesure que le nombre des artisans formés alla grossissant, on vit toutes les pièces du mobilier français de luxe se renouveler et recevoir l'empreinte de ce faste particulier. Non seulement toutes les pièces du mobilier, mais encore des parois de chambre, comme

celles du *cabinet de marqueterie* de l'appartement Dauphin du château de Versailles, furent décorées par Boulle lui-même; dans ce cabinet, lambris, pilastres de hauteur, entre-pilastres, corniches, gorgerins, astragales, cimaises et plinthes ornés sur le même type, offraient de tous côtés et jusqu'au plafond, des glaces de miroirs avec compartiments de bordures dorées sur un champ de marqueterie d'ébène; mais le même procédé fut appliqué aussi aux bijoux et ustensiles d'usage comme les tabatières et écaïlle, incrustées d'or et d'argent, ainsi que le montre le recueil de Du Vivier intitulé : *Manière et façon dont les tabatières sont faites en 1719 et 1720* (1). Les placages de la marqueterie métallique furent en faveur pendant le dix-septième siècle et la première partie du dix-huitième sur les plus gros meubles comme sur les plus légers : armoires, commodes, bibliothèques, cabinets, bureaux, secrétaires, guéridons, chiffonniers, tables à jouer, toilettes, consoles, coins (étagères d'angle), tablettes pour les porcelaines, pieds et boîtes de pendules; depuis les escablons pour porter les antiques, les piédestaux en piédouche, en balustre, en pilastre, les grandes chaînes à horloge jusqu'aux plus menus objets, tout fut décoré selon des principes et avec des pratiques analogues. Chose curieuse et rare en France, l'*Encyclopédie* assure que ce genre si goûté aurait été délaissé sans lassitude, et *qu'il ne fut abandonné qu'à cause de la longueur de ces sortes d'ouvrages*.

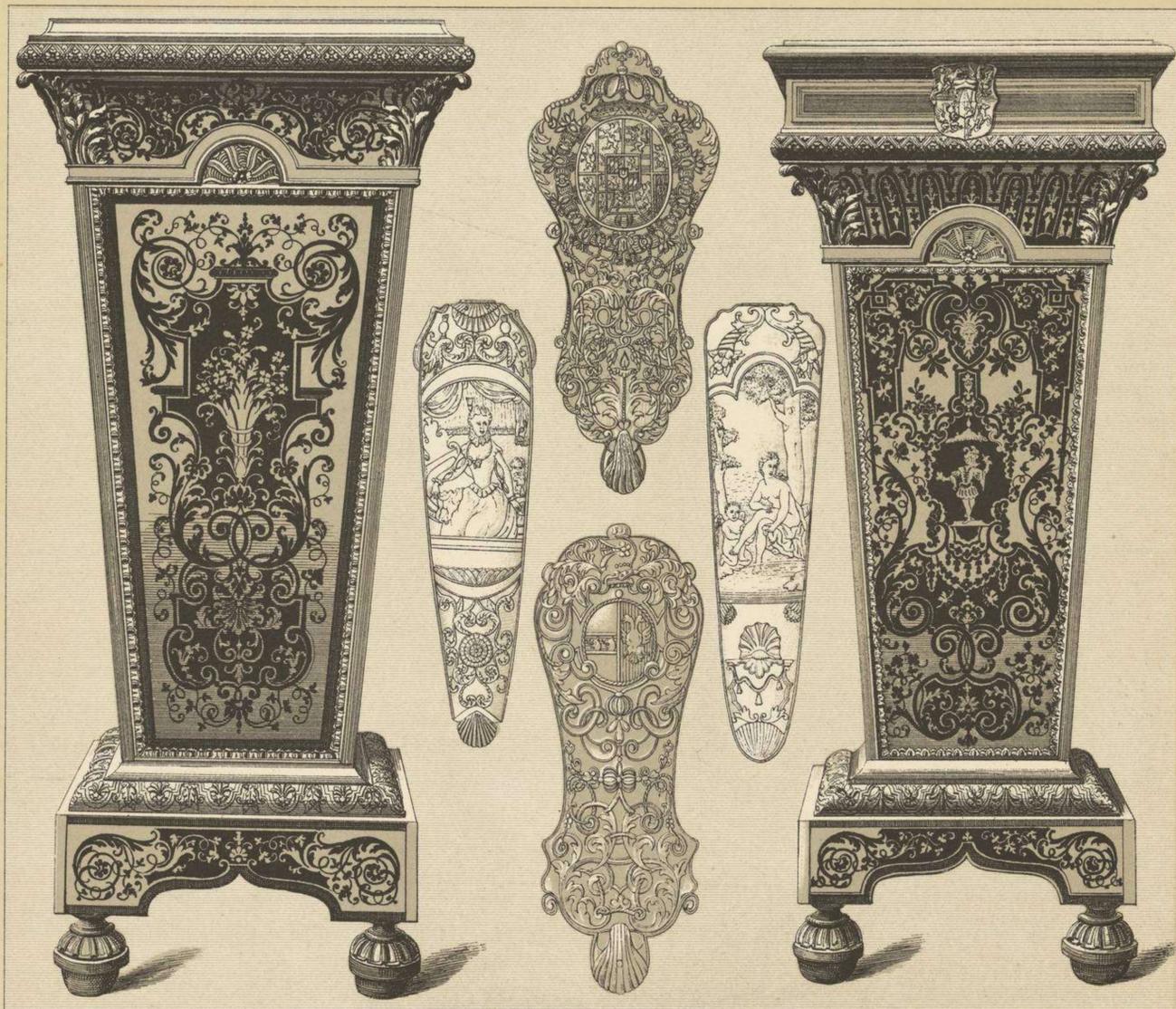
Le savoir étendu et profond de Boulle, son entente des grandes lignes, la richesse et la variété de ses ciselures, la justesse des rapports qu'il savait établir entre des parties de différente nature, sont goût enfin, et jusqu'à l'éclat discret qu'il savait donner à ses décorations, en employant parfois des patines richement composées, aux reflets de nacre, pour mater les crudités du métal, comme on peut l'observer sur la boîte à horloge de la Bibliothèque Mazarine, à Paris, font de ses productions de véritables objets d'art, bien supérieurs à ce que l'on rencontre aujourd'hui dans le commerce sous le nom de *meubles de Boulle*.

Le musée du Louvre en possède maintenant de magnifiques spécimens provenant des châteaux de Meudon et de Saint-Cloud, d'où ils ont été apportés en 1870, échappant à la destruction barbare que les meubles d'argent, leurs contemporains, n'avaient pu éviter en 1689, lorsqu'on en fit du numéraire.

Les quatre objets placés entre les deux consoles sont des râpes à tabac, mesurant chacune environ 20 centimètres de longueur. La râpe plate, que ceux qui ne voulaient priser que du tabac frais portaient dans leur poche avec une carotte composée de feuilles provenant de l'*Inspection de Virginie* et aussi de Hollande, étant de mode vers la fin du règne de Louis XIV, fut naturellement une occasion de luxe et devint un objet d'art. On en fit en toutes matières : métaux ciselés, bois précieux, ivoire, os, rehaussés par la sculpture; on en vit de toutes sortes jusqu'en faïence émaillée enrichie d'ornements et de figures en couleur. Les sujets traités fréquemment dans la décoration des râpes à tabac leur avaient fait donner le nom de *grivoises*.

(Documents photographiques provenant des musées et collections particulières de l'Allemagne.)

(1) A. Darcel, *Notice des émaux et de l'orfèvrerie*, Paris, 1867.



FRANCE XVII<sup>E</sup> SIECLE

FRANCE XVII<sup>TH</sup> CENTY

FRANKREICH XVII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Goutzewiller del.